

Ecoles de conduite

16 Esplanade Charles De Gaulle
70200 - LURE
Tél. : 03 84 30 26 68
Agrément E1207002060

8 Rue Pierre Mendès France
70400 - HERICOURT
Tél. : 03 84 58 67 99
Agrément E1307000040

Programme de formation

De la conduite AM option « cyclomoteur » et option « quadricycle léger à moteur »

Créé le 29/05/2018 ; mis à jour le 23/03/2020

Public Visé :

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se préparer à la conduite AM, d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur.

Prérequis :

Avoir 14 ans.
Comprendre, lire et écrire le Français.
Ne pas avoir d'incompatibilité médicale avec la conduite.

Durée et organisation :

8h de formation décomposée en 5 séquences ; une séquence d'échange sur les représentations individuelles autour de la conduite, une séquence sur la formation à la conduite hors circulation, une séquence sur le code de la route, une séquence à la formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique, et une séquence sur la sensibilisation aux risques.

Le contenu de la formation est adapté par le moniteur selon les options choisi par les élèves.

La formation se fait habituellement sur deux jours consécutifs.

Taille du groupe :

Cours collectif ; 1 moniteur 3 élèves maximum

Objectif général :

L'objectif de cette formation est de donner aux candidats les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir pour conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur.

Contenu de la formation :

Séquence 1 : Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)

- 1) Expression et échanges sur le respect des règles
 - Signalisation
 - Règles de circulation
- 2) Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière
 - Vitesse
 - Consommation d'alcool ou d'autres produits
 - Utilisation de distracteurs
- 3) Echange sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.

Séquence 2 : Formation à la conduite hors circulation (minium 1h)

- 1) Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles.
- 2) La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle).
- 3) Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.
- 4) La maîtrise technique du véhicule hors circulation :
 - Position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains). Réglage du ou des rétroviseur(s).
 - Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs
 - Démarrage et arrêt du véhicule
 - Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager)
 - Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule. Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité.
 - Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.
 - Manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquence 3 : Code de la route (30 minutes)

- 1) La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle.
- 2) Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle.
 - Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction.
 - Franchissement d'intersections, et régime de priorité.

Séquence 4 : Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (minimum 3h)

- 1) Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
 - S'insérer en sécurité dans la circulation
 - Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu
- 2) Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit ou on dans la circulation pour la quitter
 - Freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité
 - Arrêt et départ en circulation (feux, stop)
 - Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter
- 3) S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur
 - Précautions à prendre avant de s'arrêter ou de stationner
 - Précautions à prendre pour s'insérer dans la circulation à la suite d'un arrêt ou d'un stationnement
 - Pour les quadricycles : stationner en bataille, en épi et en créneau.
- 4) Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants trajectoire, regard des autres usagers.
- 5) Adapter l'allure en fonction des capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité)
- 6) Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
Négocier un virage
Adopter une trajectoire sécurisée
- 7) Choisir la position sur la chaussée
 - En ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement
 - En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquage au sol, voies réservées)
 - En intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts)
- 8) Franchir les différents types d'intersections
 - Détecter et identifier le type d'intersection
 - Evaluer la visibilité
 - Adapter sa vitesse
 - Respecter les règles relatives aux ordres de passage
 - S'arrêter, le cas échéant, et repartir
 - Dégager une intersection
- 9) Changer de direction
 - Observer et analyser l'environnement
 - Avertir de son intention
 - Se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts)
 - Adapter sa vitesse
 - Respecter les règles de priorité
 - Dégager une intersection

Séquence 5 : Sensibilisation aux risques (minimum 1h)

Cette séquence a lieu en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

- 1) En fonction des profils identifiés 4 thématiques parmi les suivantes sont traitées :
 - Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules
 - Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore)
 - Les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore)
 - Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets.
 - La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage.
 - La prise en compte des usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes
 - L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

Moyens pédagogiques et techniques :

Cours animés par moniteur diplômé d'état.

Véhicules école répondant aux normes du code la route.

Méthode expositive, démonstrative et active.

Matériel de radioguidage homologué.

L'auto-école dispose d'une piste, située Zone des Cloies à Lure. Piste privée et fermée à la circulation.

Elle se situe à environ 8 minutes de l'auto-école de Lure. La piste n'est pas équipée de sanitaires.

Modalités d'évaluation et suivi de la formation :

En cours de formation, il y a un suivi par le biais du livret de formation du candidat. Une attestation de fin de formation est délivrée au candidat par l'auto-école.

Equipe pédagogique :

Moniteurs ou monitrices diplômés d'état, titulaire du BEPECASER ou du Titre Pro ECSR et possédant tous une autorisation d'enseigner délivré par le Préfet, en cours de validité.

Responsable Pédagogique : Duhaut Antonin / Wagner Fabien